

GARANTIES / REMBOURSEMENTS

Garantie en assistance avec épidémies



Sur les formules PREMIUM, SUMMUM et EXCELLENCE

LIMITATIONS

ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE	
Transport/Rapatriement (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	Frais réels
Retour des membres de la famille assurés ou de 2 accompagnants assurés	Billet retour + frais de taxi
Présence hospitalisation	Billet AR et 80 € par nuit (max 10 nuits)
Accompagnement des enfants	Billet AR ou hôtesse
Chauffeur de remplacement	Billet ou chauffeur
Prolongation de séjour	Hôtel 80 € par nuit (max 4 nuits)
Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille	Billet retour + frais de taxi
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine de l'assuré	Frais d'hôtel 80 €/nuit/Max 14 nuits
FRAIS MEDICAUX	
Remboursement complémentaire des frais médicaux et avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	
Zone 1 : Moyen-courrier (Europe et Pays méditerranéens)	300 000 €
Zone 2 : Long-courrier (Monde entier hors Europe et Pays méditerranéens)	500 000 €
Urgences dentaires (sans franchise applicable)	300 €
Franchise des frais médicaux	30 €
Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger	
Zone 1 : Moyen-courrier (Europe et Pays méditerranéens)	300 000 €
Zone 2 : Long-courrier (Monde entier hors Europe et Pays méditerranéens)	500 000 €
ASSISTANCE EN CAS DE DECES	
Transport de corps	Frais réels
Frais de cercueil ou d'urne	1 500 €
Retour des membres de la famille ou de deux accompagnants	Billet retour + frais de taxi
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille	Billet retour + frais de taxi
Reconnaissance de corps et formalités décès	Billet AR et 80 € par nuit (max 2 nuits)
ASSISTANCE VOYAGE	
Avant le voyage	
Information Voyage	
Téléconsultation avant le départ	1 appel
Pendant le voyage	
Avance de la caution pénale à l'étranger	30 000 €
Prise en charge des honoraires d'avocats à l'étranger	8 000 €
Retour anticipé en cas de sinistre au domicile	Billet retour + frais de taxi
Frais de recherche et de secours en mer et en montagne	10 000 €
Secours sur pistes balisées	Frais réels
Retour impossible	1 000 € max/personne et max 50 000 €/dossier
Envoi de médicaments	Frais d'envoi
Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement	Avance de fonds de 2 300 €
Transmission de messages urgents	
Frais hôteliers suite à retour impossible	Frais d'hôtel 80 €/personne/Maxi 14 nuits
ASSISTANCE COMPLEMENTAIRE AUX PERSONNES	
Prise en charge d'un forfait téléphonique local en cas de maladie suite à épidémie	Jusqu'à 80 €
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine ou rapatriement	6 entretiens par événement
Valise de secours	100 € max/personne et 350 € max/famille
Aide ménagère	15 heures réparties sur 4 semaines
Livraison de courses ménagères	15 jours maximum et 1 livraison par semaine

GARANTIES / REMBOURSEMENTS



Garantie en assurance avec épidémies

Sur les formules CONFORT, SUMMUM et EXCELLENCE

LIMITATIONS

AVANT LE VOYAGE	
ANNULATION POUR MOTIF MEDICAL OU DECES (A)	(A) 6 000 € par personne avec un maximum de 30 000 € par dossier Sans Franchise
ANNULATION POUR MALADIE DÉCLARÉE DANS LE MOIS PRÉCÉDANT LE DÉPART EN CAS D'ÉPIDÉMIE OU DE PANDÉMIE	Sans Franchise
ANNULATION POUR MOTIFS SPECIFIQUES (B) <ul style="list-style-type: none"> • Complications de grossesse, • Préjudices graves au domicile, à la résidence secondaire ou locaux professionnels (dommages excédant 2 500 €), • Dommages graves au véhicule de l'assuré dans les 48 heures précédant le départ et à condition, que celui-ci soit nécessaire pour se rendre sur le lieu de séjour • Licenciement économique, • Octroi d'un emploi ou stage Pôle Emploi pour l'assuré inscrit au chômage, • Convocation de l'assuré devant un tribunal, en tant que témoin, juré d'Assises ou en vue de l'adoption d'un enfant, • Modification de congés par l'employeur • Refus de visa par les Autorités du pays visité, 	(B) Franchise de 30 €/personne
ANNULATION TOUTES CAUSES JUSTIFIÉES (C) Dont Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température ou résultat positif d'un test PCR ou antigénique Annulation dans le cas ou vous êtes désigné comme étant cas contact dans les 14 jours précédant le départ.	(C) Franchise de 10% du montant du voyage avec un minimum de 100 € par personne
BAGAGES (D)	(D) 1 000 € par personne
OBJET PRECIEUX y compris matériel sportif (E)	(E) 500 € Franchise de 25 € par valise
FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR	
REMBOURSEMENT DES PRESTATIONS TERRESTRES non utilisés au prorata temporis, en cas de retour prématuré (transport non compris) (F)	(F) 2 500 € par personne avec un maximum de 14 000 € par dossier (remboursement au prorata temporis) Franchise de 30 € par personne
RETARD D'AVION	
Supérieur à 4 heures de retard au départ de l'avion (G)	(G) 90€ par personne maximum 400 € / évènement
Supérieur à 6 heures de retard au départ de l'avion (H)	(H) 30€ par tranche de 2 heures de retard avec un maximum de 200€ par personne et 400 € / évènement